

N/REF : 29/05/2026 15H43 C:000470 I:07731

V/Appel du Vendredi 29/05/2026 a 15H43

EHPAD - RESIDENCE DU PRIEURE

**3, VENELLE DU PRIEURE
22270 JUGON LES LACS**

IMMEUBLE : EHPAD DU PRIEURE
3 VEN. DU PRIEURE
22270 JUGON LES LACS

Rennes, le

03 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 3 PRIEURE - EHPAD - 02 96 31 68 68

MOTIF : VIDANGE BAC A GRAISSES 2M3

Donneur d'ordre : Mme L MALINEAU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 02/06
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE BAC A GRAISSE 2M3
CURAGE RESEAU EAUX USÉES
CONTROLE : BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 03/06/26 a 10H16 Mme L MALINEAU

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Pomp./Curage Bac a Graisses	1	310,00	310,00
1,00	Ff Curage des réseaux	1	181,82	181,82
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
2,00	M3 Déchets Graisses	1	59,00	118,00
TOTAL H.T.				609,82
T.V.A. a 20,00%				121,96
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>731,78</u>

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.